

Protocole Sanitaire du Semi-Marathau de SETE du 19 Septembre 2021

MESURES D'ORGANISATION GÉNÉRALES SUR SITE

*Désignation d'un référent spécifique COVID 19 qui :

- Veillera à la mise en œuvre et au respect du protocole sanitaire
- Assurera la gestion des procédures de prise en charge de cas suspect et des cas contact
- Sera l'interlocuteur en cas de contrôle et d'investigation sanitaires par l'autorité sanitaire
- Fera respecter la jauge de participants ainsi que celle des spectateurs limités et règlementés dans le respect du cadre indiqué lors des différentes phases de reprise.
- Mise en place d'un registre afin de renseigner la date et l'heure de chacun afin de pouvoir identifier ceux concernés par une enquête sanitaire et déterminer le point de départ.
Conservation des fiches 14 jours.

MESURES SANITAIRES GÉNÉRALES SUR LE SITE

- Port du masque chirurgical ou niveau de filtration supérieur à 90% sur tout point du site.
- Mise à disposition de gel hydroalcoolique à l'entrée et à la sortie des espaces.
- Respect de la distanciation physique.
- Affichage des mesures barrières sur les zones d'activité.
- Affichage de la jauge et nombre maximum de personnes autorisées à se trouver en même temps dans un lieu donné et prévoir un système de comptage afin de s'assurer du respect de celles-ci.

Inscriptions et confirmation d'engagement sur place des participants

- Inscriptions obligatoires en ligne, aucune inscription sur place.
- Vérification des justificatifs médicaux en version digitale. Seul un dossier d'inscription complet permettra l'accueil du participant.
- Les créneaux horaires de retrait des dossards seront suffisamment larges afin d'éviter le brassage (9h à 18h).
- Adaptation du site retenu avec mise en place d'un parcours de circulation à sens unique. Sens de circulation sur 3 files différentes et entrée et sortie différentes.
- Le port du masque sera exigé, quel que soit le site retenu.
- Mise à disposition de gel hydroalcoolique. Flux régulé en fonction de la capacité d'accueil suivant le site.
- Mise en place des bénévoles à différents postes (filtrage, remise des dossards)
- Présentation des pièces d'identité sans contacts et remise des dossards et puces sous enveloppes.
- Mise en place d'affiches (respect des gestes barrières)

ZONE DE DÉPART

- Le port du masque obligatoire pour tous les participants et bénévoles.
- Mise en place de sas de départ par tranche de 100 coureurs (afin de pouvoir identifier les potentiels cas contact et les limiter)
- Les participants retirent leurs masques à l'issue du départ et doivent le porter à nouveau au moment du franchissement de la ligne d'arrivée. Afin de pallier à la perte du masque, nous mettrons à disposition des participants des masques chirurgicaux de substitutions.
- Mise à disposition de gel hydroalcoolique dans les sas de départ ainsi qu'à l'arrivée.
- Une zone de décharge de masque sera mise en place 300 mètres après le départ dans des poubelles prévues à cet effet.
- Mise en place d'affiches (respect des gestes barrières)

ZONE DE RAVITAILLEMENT

- Ravitaillement liquide et solide sur le semi (limité à 2) avec distance suffisante et en quinconce.
- Pas de self-service, la distribution imposée sans contact direct.
- On privilégiera la semi-autonomie.
- Pas de ravitaillement sur le 5km et le 10km

ZONE DE COURSE

- Les concurrents doivent respecter une distanciation physique lorsque cela est possible.
- Remplir la chartre du participant et la respecter.
- L'application de la règle de droit commun s'applique pour les spectateurs sur le parcours en fonction des dernières décisions gouvernementales.
- Mise en place d'affiches (respect des gestes barrières)

ZONE D'ARRIVÉE

- La zone d'arrivée aura une surface de 6800 m² et sécurisée à l'air libre.
- Mise en place d'un sens unique afin de gérer la gestion du flux.
- Mise en place d'une zone de récupération en lien avec les équipes médicales.
- L'affichage des résultats sera proscrit, notre prestataire enverra les résultats par mail.
- Les podiums seront limités aux 3 premiers et premières de chaque course.
- Mise en place d'affiches (respect des gestes barrières)

ZONE MÉDICALE

- Un espace dédié à l'accueil médical en cas de suspicion Covid-19 avec équipement dédié (tenues règlementaires SDIS34).
- Équipe de secours, assurée par les sapeurs-pompiers infirmiers et médecins présents.
- Pas de soins de récupération excepté pour des problèmes de santé urgents.

ZONE D'ACTIVITÉS DE RESTAURATION

- Si cela est possible, mise en place d'un ravitaillement à l'arrivée étalé sur toute la surface afin d'éviter le rassemblement de personnes (surface 6800m² soit 1700 personnes 1pers/4m² debout) tout en respectant les règles définies pour les hôtels, cafés, restaurants concernant la consommation de nourriture et boissons.

SUIVI POST ÉVÉNEMENT

- Maintien d'une cellule de veille COVID durant 14 jours suite à un événement afin d'effectuer le suivi d'une éventuelle contagion et informer les éventuels cas contact et les autorités sanitaires compétentes. Rôle tenu par le référent COVID.

UNE CHARTE PARTICIPANT ET BÉNÉVOLE SERA À REMPLIR ET SIGNER PAR CHACUN D'EUX A LEUR INSCRIPTION.

UN QUESTIONNAIRE "CHECK SANTÉ " SERA À RENSEIGNER 48H AVANT L'ÉVÉNEMENT.